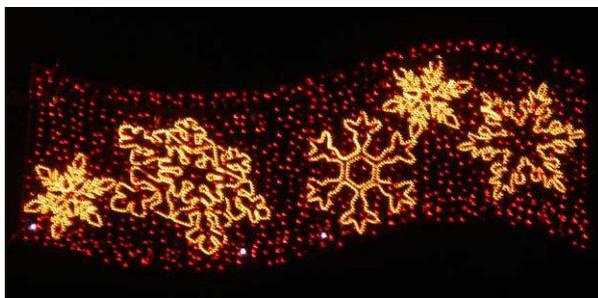


# PREIXAN

# INFOS

Décembre 2009, N° 67

[www.preixan.com](http://www.preixan.com)



## EDITO



Au seuil de la nouvelle année, permettez qu'au nom de la Municipalité je vous souhaite de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente mes vœux les plus sincères pour 2010.

Que cette nouvelle année vous apporte santé et réussite professionnelle et familiale et voit se réaliser tous vos souhaits et tous vos désirs.

Je vous donne rendez-vous le samedi 9 janvier 2010 à 11 heures au foyer communal, en présence des autorités. Je présenterai les vœux aux habitants de Preixan.

Amicalement.

Daniel Barcelo,  
Maire de Preixan.

## AGENDA ...

- 31 décembre 2009 : Réveillon du Nouvel An avec le restaurant «Le Relais de Preixan ».
- 03 janvier 2010 à 14h30 : Loto de l'« ASC Football Preixan-Rouffiac » au foyer de Preixan.
- 09 janvier 2010 à 11 h : Vœux de la Municipalité au foyer de Preixan.
- 23 janvier 2010 à 14 h : Assemblée générale du « club du 3<sup>ème</sup> âge » au foyer de Preixan.



# Informations municipales

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08/12/2009**

## **ORDRE DU JOUR**

### VŒUX 2010

Monsieur le Maire propose de présenter les vœux :

- au personnel communal le mercredi 16 Décembre 2009 à 19 heures dans les mêmes conditions qu'en 2008 ;
- à la population le samedi 9 janvier 2010 à 11 heures.

Proposition acceptée.

### DEVIS DE LA PORTE DU RESTAURANT

Monsieur le Maire présente le devis de la porte des cuisines du restaurant qui se chiffre à 2.698 € Hors Taxes.

Les Conseillers souhaitent avoir un autre devis avec une porte en PVC peut-être moins onéreuse.

Cette opération sera programmée sur le budget 2010.

### CIRCULADES

Madame Bellan présente les propositions sur le programme des Circulades 2010.

Le choix des manifestations devra être arrêté fin décembre.

La date retenue est le jeudi 27 Mai 2010.

### EFFRACTION DE LA SUPÉRETTE

Dans la nuit du vendredi au samedi 5 décembre 2009, des individus ont essayé de s'introduire par effraction dans la supérette.

Ils n'ont pas réussi à pénétrer mais ont détérioré la porte de l'issue de secours.

Compte-tenu que c'est la deuxième tentative d'effraction par cette porte, Monsieur le Maire propose de remplacer la porte vitrée par une porte métallique de sécurité.

Le coût estimé de cette opération est de 1.737,00 € Hors Taxes.

Le Conseil Municipal accepte cette solution mais demande de faire intervenir l'assurance.





## DÉLIBÉRATIONS

### VIREMENT DE CRÉDITS

#### Diminution sur crédits ouverts :

D 6218 :	200,00 €
D 64131 :	5 200,00 €
D 6455 :	2 000,00 €
D 023 :	10 700,00 €
D 2128 -058 :	10 700,00 €
R 021 :	10 700,00 €

#### Augmentation sur crédits ouverts :

D 6411 :	8 500,00 €
D 64168 :	7 700,00 €
D 6451 :	700,00 €
D 6453 :	1 000,00 €
D 6454 :	200,00 €

**TOTAL :**        + 18 100,00 €                    - 18 100,00 €



### CONVENTION ATESAT

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de convention établi sur sa demande par la DDEA de l'Aude.

Considérant que la Commune est éligible à cette mission et au regard des besoins de la collectivité, il propose de retenir :

- \* la mission de base pour un montant de : 391,50 €,
- \* la ou les missions complémentaires suivantes :
  - l'assistance à l'élaboration d'un diagnostic de sécurité routière : 19,58 €,
  - l'assistance à l'élaboration de programme d'investissement de la voirie : 19,58 €,
  - la gestion du tableau de classement de la voirie : 19,58 €,
  - l'étude et la direction des travaux de modernisation de la voirie dont le coût unitaire prévisionnel n'excède pas 30 000 € HT et dont le coût cumulé n'excède pas 90 000 € HT sur l'année : 137,03 €.

Les missions complémentaires représentent un coût total de 195,75 €.

La mission de base plus les missions complémentaires représentent un coût total de 587,25 €.

En application de l'arrêté du 27/12/2002, ce montant est minoré de 411,08 €.

La rémunération totale forfaitaire est donc de 176,18 € (avant application de coefficient d'actualisation 1,151).

La rémunération globale et forfaitaire est donc arrêtée à 202,78 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer la convention ATESAT.

Ainsi fait et délibéré et ont signé au registre tous les membres.

Pour copie certifiée conforme.





## DEMANDE DE LA DOTATION GLOBALE D'ÉQUIPEMENT 2010 Construction d'une école

Monsieur Yvon Sanquer, adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal le projet de construction d'une école à Preixan, comprenant deux classes maternelles, une classe primaire, une salle d'évolution, une cantine plus les locaux administratifs, techniques et sanitaires. Pour un besoin estimé entre 80 et 85 enfants de 2 à 6 ans, la réalisation de ce projet est prévue sur trois ans et l'ouverture pour septembre 2011. Le coût estimatif de cette construction étant de 1.263.642,20 € Hors Taxes.

Compte-tenu du coût de cette opération, Monsieur le Maire propose de demander à l'État la Dotation Globale d'Équipement 2010 pour aider la commune à financer ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le projet de construction d'une école qui s'avère nécessaire.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander à l'État la Dotation Globale d'Équipement 2010 afin d'aider la commune à faire face à la dépense de ce dit projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

## COMMUNIQUÉS

### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Pour les fêtes de Noël et Jour de l'An, le rattrapage des collectes s'effectuera :

- \* pour les containers à couvercle vert:
  - samedi 26 décembre 2009
  - et samedi 02 janvier 2010.
- \* pour les containers à couvercle jaune :
  - lundi 28 décembre 2009
  - et lundi 04 janvier 2010.



### DIVAGATION DES CHIENS

Dans la zone du Pech de Gouzène, il est signalé que des chiens envahissent le quartier et ses alentours.

Des désagréments fort gênants sont à déplorer : poubelles renversées et déjections canines dans les jardins des particuliers.



Il est rappelé aux propriétaires de ces chiens errants qu'ils ont l'obligation civile et morale de garder leurs animaux sous leur surveillance.





## LE RECENSEMENT, CHACUN DE NOUS Y TROUVE SON COMPTE

Toute la population de Preixan sera recensée  
entre le 21 janvier et le 20 février 2010.

Vous trouverez annexé à votre  
*Preixan Infos* l'imprimé vous  
informant et vous rappelant  
l'enquête de recensement 2010  
concernant notre commune.  
Conservez-le ...



## DÉMARCHAGE COMMERCIAL

Vous êtes régulièrement sollicités par  
téléphone ou par la visite de  
différents commerciaux. Ces derniers  
temps, ces propositions commerciales  
concernent souvent l'énergie  
(fournisseur d'électricité, installation  
de panneaux photovoltaïques, etc.).  
Monsieur le Maire souhaite vous  
informer qu' aucun de ces  
commerciaux ne vous sont adressés  
par la Mairie de Preixan.

Chacun est libre de réserver l'accueil  
qu'il souhaite à ces démarcheurs...

## SÉCURITE DE NOS ENFANTS

Pendant cette période hivernale,  
nos enfants quittent l'école, la  
garderie, ou le transport scolaire à  
des horaires où la nuit est déjà  
tombée. Certains enfants regagnent  
leur domicile à pied, par des  
itinéraires où ils peuvent être peu  
visibles par les automobilistes qui  
utilisent ces mêmes parcours.

**Afin d'augmenter leur visibilité et  
leur sécurité, il serait bon  
d'équiper vos enfants de gilets  
fluorescents ou de coller des  
bandes phosphorescentes sur leur  
cartable pour effectuer ces  
trajets.**

La sécurité est  
l'affaire de chacun.



Le mois dernier, vous avez pu trouver les horaires de  
transport de la ligne 53, assuré par les transports « Kéolis ». Une  
erreur a été commise, les horaires communiqués par la  
société étaient ceux de l'année 2008. Vous trouverez, donc,  
ci-joint à ce numéro les horaires valables depuis le 1<sup>er</sup> septembre  
2009.



# Preixan d'autrefois avec Joël Vidal

d'après les archives communales

ANNÉE 1909

... IL Y A 100 ANS.

## Élections municipales d'avril 1909 :

Maire : Jean Boyer,  
Adjoint : François Guiraud,  
Conseillers : Pascal Biscaye, Jean Bonnet, Casimir Cantalou,  
Joseph Gaxieu, Achille Gorry, Jacques Montahuc,  
Jean Ormières, Eutrope Verdale, Jean Verdale.



## Installation de l'éclairage électrique :

Les travaux pour la construction du réseau de distribution d'énergie électrique ont démarré. C'est la Société Méridionale de Transport de Force qui sera le concessionnaire de l'éclairage. Les clauses et conditions sont les suivantes :

1. Les rues et places publiques seront éclairées par 21 lampes de 16 bougies.
2. L'éclairage pourra être exigé toutes les nuits et pendant la nuit entière.
3. La fourniture du courant électrique pour cet éclairage sera gratuite pendant 40 ans.
4. La commune ne gardera à sa charge que le remplacement des lampes, l'entretien du matériel étant à la charge du concessionnaire.
5. La Société Méridionale de Transport de Force aura le droit exclusif de placer des canalisations électriques sur les voies et terrains communaux et pourra se servir des lignes municipales pour le service des particuliers.
6. Les travaux finis, la Municipalité contracte auprès du Crédit Foncier un prêt de 13.000 francs pour faire face aux dépenses de l'installation.

## Inspection des tueries particulières :

Monsieur le Maire communique au Conseil les instructions et l'arrêté préfectoral concernant l'inspection des tueries particulières et des viandes destinées à la consommation publique. Considérant que l'inspection sanitaire est de toute utilité dans l'intérêt de l'hygiène publique, le Conseil Municipal désigne Monsieur Pierre Sicard, vétérinaire à Carcassonne, comme inspecteur des tueries particulières et des viandes et Monsieur Jérôme Colman, résidant à Preixan, comme préposé surveillant. Ce dernier quand il aura des doutes sur la santé de l'animal ou la salubrité de la viande en avisera l'autorité pour appeler immédiatement le vétérinaire inspecteur.

## Fête Nationale :

Le Conseil Municipal nomme Achille Gorry et Jean Verdale pour organiser la fête nationale du 14 juillet 1910.

## Installation d'un nouveau Conseil Municipal le 3 octobre 1909.

Les élections municipales d'avril 1909 ont dû être annulées.

Maire : Louis Granier,  
Adjoint : Edmond Maynadié,  
Conseillers : Alban Brousse, François Cèze, Honoré Dufis, Henri Faillières,  
Alexandre Fonquerne, Félix Gleizes, Joseph Guiraud,  
Jean-Jacques Maynadié, Pierre Sié.

## Bureau de bienfaisance :

François Cèze et Joseph Guiraud ont été élus délégués au bureau de bienfaisance et ont déclaré accepter ce mandat.



## ÉTAT-CIVIL ... 1909

**Naissances :** Robert Aguilaniu,  
Lucie Arnaud,  
Louis Barrot,  
Joséphine Berne,  
Jeanne Bonnet,  
Jean Carretier,  
Joseph Combes,  
Alexandrine Estouric,  
Marie-Louise Lebrat - Laffitte,  
Célestine Rivière,  
Hermine Ventresque.



**Mariages :** Jules Planques et Marie-Joséphine Fonquerne.

<b>Décès :</b>	Joseph Combes	Nouveau né,
	Germaine Rousset	85 ans,
	Clément Soubira	53 ans,
	Jean Vidal	80 ans,
	Marie Villac née Costesec	80 ans.



## ÉTAT-CIVIL ... 1908

**Naissances :** Cécile Brousse,  
Antoine Descous,  
Ernest Feuille,  
Jean Gorry,  
Georgette Jammes,  
Louise Maynadié,  
Gaston Maynadié,  
Henri Miegerville,  
Emile Not,  
Jeanne Ventresque,  
Roger Cayrol.

**Mariages :** Jean Lebrat-Laffite et Anne Boyer,  
Antonin Rivière et Marie Raynaud.

<b>Décès :</b>	Pierre Alric	74 ans,
	Auguste Barthes	59 ans,
	Gabriel Einard	74 ans,
	Cécile Brousse	5 mois,
	Jean Gorry	73 ans,
	Léonard Maynadié	68 ans,
	Anne Sévade née Montahuc	69 ans,
	Anne Peytavi	72 ans,
	Jean Valette	87 ans.



## RENTRÉE 1968-1969



« C'est toujours avec émotion que je revois une photo de classe, bien sûr 40 ans après, tous ces visages me sont familiers.

J'ai commencé à m'occuper des enfants à la garderie en 1959. J'ai pris la suite de Marie Cantier. Je travaillais tous les jours de classe et, quand arrivait le mois d'octobre, j'étais présente sept jours sur sept car la quasi-totalité des mamans effectuaient les vendanges et, bien sûr, la garderie était pleine.

Ce contact permanent avec les enfants m'a beaucoup appris, j'ai toujours entretenu de bonnes relations avec le personnel enseignant et garde un excellent souvenir de toutes ces institutrices qui se sont succédées : Mesdames Basque, Castelar, Cros, Delsol, Lamy et Soulié.

Durant toutes ces années, les enfants m'ont appelée « Tati Noëlle » ; c'est au début de ma carrière que j'ai reçu un enfant issu de ma famille : Alain Galaup. Pour l'encourager à rester à la garderie, sa maman lui disait que j'étais sa Tati et, bien sûr, il en usait à tout bout de champ en m'appelant « Tati Noëlle ». Ses copains et copines ont adopté illico ce nom et voilà comment je me suis retrouvée baptisée pour toute une vie !

J'ai pris ma retraite en janvier 1993. »

Mme Noëlle Jalabert.



En partant du haut,

- 1<sup>er</sup> rang : Anne Jaulin, Denise Arnaud, Jean-Pierre Paolpi (✠), Antoine Junca, Didier Barreau, Michèle Jammes, Brigitte Delpy, Alain Laval, Gisèle Marini.
- 2<sup>ème</sup> rang : Laure Jaulin, José Fuentès, Laurent Sabater, Jean-Louis Boyer, Danièle Laffite, Joël Vidal, Virginie Jaulin, Anne Vidal, Nadine Medves, Philippe Jammes.
- 3<sup>ème</sup> rang : Sophie Canavy, Josiane Ourliac, Philippe Cros, Stéphane Canavy, Joseph Doutre, Nathalie Delpy, Jean Fuentes, Martine Hinojosa.
- 4<sup>ème</sup> rang : François ?, Pierre Jaulin, Christian Junca, Marie-Hélène Jean, Hélène Cros, Armelle Cayrol, Arielle Bosc, Thérèse Vidal, Brigitte Paolpi, Corine Jalabert, Carole Barrabès, Pierre Fuentès.

# Vie locale

## FÊTE DE NOËL À L'ÉCOLE



Le vendredi 18 décembre dernier était une journée très attendue par les écoliers de Preixan et de Rouffiac.

Après avoir savouré un déjeuner de fête au restaurant scolaire, les enfants se sont rendus au foyer de Preixan pour fêter Noël en présentant un spectacle sur le thème des quatre saisons.

L'été fut révélé par les Tout-petits/Petits/Grands de la classe de Christine Sarda, les CP/Moyens de Christelle Merle illuminèrent l'hiver, les CP/CE de Marie Ruiz-Masaraque enchantèrent le printemps, tandis que les élèves de CM de Précilia Merlin animèrent l'automne.

Ces tableaux enchantés charmèrent l'assistance.

Le Père Noël arriva vers 16h45 pour la plus grande joie des enfants et distribua ses cadeaux mais repartit trop vite car il avait encore beaucoup à faire...



La messe de Noël aura lieu le jeudi 24 décembre 2009 à 18h00 en l'église de Preixan.

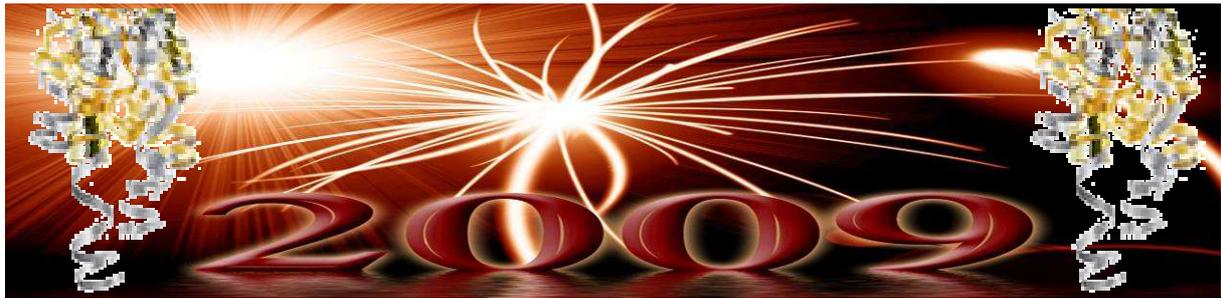
# Réveillon à PREIXAN

**dès 20 h30 au foyer municipal**

**Apéritif : Animation avec le groupe Decarville & Co.**

**Spectacle : « Good Evening Preixan »**

**Soirée Dansante**



## **Menu de fête**

**Apéritifs divers et à volonté**

**Assiette de Foie Gras Maison et son méli-mélo de Salades**

**Saumon frais de l'Atlantique façon mayonnaise**

**Feuilleté aux fruits de Mer**

**Trou Normand**

**Pavé de Canard sauce aux cèpes et sa garniture**

**Assortiment de fromages**

**Dessert du Nouvel An**

**Vins (blanc, rouge et rosé, Blanquette, café)**

**Digestifs à volonté**

**Soupe à l'oignon à partir de 4 h du matin**

**80 € tout compris**

**Ne ratez pas votre réveillon !**

**Réservez dès maintenant.**



**Restaurant « Le Relais de Preixan »  
2 bis côte de la Baptistine - 11250 PREIXAN  
Tél. : 04 68 26 35 54**

**Site Web : [www.lerelaisdepreixan.fr](http://www.lerelaisdepreixan.fr)**



# "ASC Football Preixan-Rouffiac"

LOTO

dimanche 03 janvier 2010  
14h30 au foyer de Preixan



1 <sup>ère</sup> quine	2 <sup>ème</sup> quine	3 <sup>ème</sup> quine	4 <sup>ème</sup> quine
1 canard 3 bouteilles de vin 1 corbeille de pâtés «Ferme aux bisons»	2 kg saucisse fraîche 3 bouteilles de vin 1 entrée «Ferme aux bisons »	1 poulet 3 bouteilles de vin 1 repas 18 € « Relais de Preixan »	1 pintade 3 bouteilles de vin 1 entrée «Ferme aux bisons»

1<sup>er</sup> carton plein = 1 jambon + 1 carton de blanquette

5 <sup>ème</sup> quine	6 <sup>ème</sup> quine	7 <sup>ème</sup> quine	8 <sup>ème</sup> quine
4 magrets 3 bouteilles de vin 1 gâteau des rois «Boulangerie Lidon»	1 canard 3 bouteilles de vin 1 entrée « Ferme aux bisons »	2 kg saucisse fraîche 3 bouteilles de vin 1 repas 25 € « Relais de Preixan »	1 poulet 3 bouteilles de vin 1 entrée « Ferme aux bisons »

2<sup>ème</sup> carton plein = 1 ½ agneau + 1 carton de vin

9 <sup>ème</sup> quine	10 <sup>ème</sup> quine	11 <sup>ème</sup> quine	12 <sup>ème</sup> quine
1 pintade 3 bouteilles de vin 1 bon coiffure 12 € «Isa-Marie Coiffure»	4 magrets 3 bouteilles de vin 1 entrée «Ferme aux bisons»	1 canard 3 bouteilles de vin 1 bon coiffure 16 € «Isa-Marie Coiffure»	2 kg saucisse fraîche 3 bouteilles de vin 1 entrée «Ferme aux bisons»

3<sup>ème</sup> carton plein = 1 jambon + 1 carton de blanquette

13 <sup>ème</sup> quine	14 <sup>ème</sup> quine	15 <sup>ème</sup> quine	16 <sup>ème</sup> quine
1 poulet 3 bouteilles de vin 1 gâteau des rois «Boulangerie Lidon»	1 pintade 3 bouteilles de vin 1 entrée «Ferme aux bisons»	4 magrets 3 bouteilles de vin 1 gâteau des rois «Boulangerie Lidon»	1 canard 3 bouteilles de vin 1 entrée «Ferme aux bisons»

4<sup>ème</sup> carton = 1 longe de porc + 1 carton de vin

## 1<sup>ère</sup> consolante - Quine Enfant

sac de sport - ballon de foot - gâteau bonbon - porte clé - stylo - banane

## 2<sup>ème</sup> consolante

1 panier garni de l'épicerie Preixan -1 Blanquette Jammes de Magrie

## 3<sup>ème</sup> consolante

1 panier garni de l'épicerie Preixan -1 Blanquette Jammes de Magrie



Un grand MERCI aux généreux donateurs :

La Ferme aux bisons - Lapenne  
ABC Entreprise - Preixan  
ISA-MARIE COIFFURE - Preixan  
Boulangerie LIDON - Preixan  
« Le Relais de Preixan » - Preixan

Entreprise BOSC - Preixan  
Boucherie DILOY - Lavalette  
Groupama - Limoux  
Mme et Mr JAMMES - Magrie  
Cave Anne de Joyeuse - Limoux



Venez nombreux soutenir l'équipe de foot !  
Merci à tous !

## CLUB DU 3<sup>ème</sup> ÂGE DE PREIXAN

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - SAMEDI 23 JANVIER 2010

à partir de 14 heures au foyer de Preixan.

#### Assemblée générale :

- Renouvellement du Bureau
- Bilan financier
- Activités de l'année 2009
- Projets 2010

Paiement des cotisations : 12 € par personne.



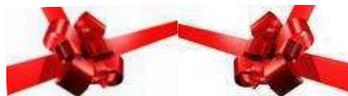
### Loto récréatif et goûter des rois offert par le club.

Les personnes qui désirent adhérer au club du 3<sup>ème</sup> âge de Preixan seront accueillies avec plaisir à l'Assemblée Générale.



**Meilleurs voeux de bonheur  
et de santé pour la nouvelle année !**

Le Bureau.



## CLIN D'OEIL CH'TI

Vous avez certainement connu le fromage Maroilles dans le film « *Bienvenue chez les Ch'ti* », mais il faut savoir que seuls nos grands-parents le mangeaient en le trempant dans le café, et maintenant de nombreux chefs le proposent sur leur carte.

C'est un fromage originaire du village de Maroilles, dans la Thiérache près de la frontière belge, créé par les moines de son abbaye il y a un millier d'années et dont se régalaient Philippe Auguste, Saint Louis, François 1<sup>er</sup>, Charles Quint, Fénelon et bien d'autres...



### À vous de vous régaler... Recette de la flamiche au Maroilles

½ Maroilles (400 g environ) – 250 gr de farine tamisée – 1 tasse de lait tiède – 1 pincée de sel – 1 œuf entier – 10 gr de levure de boulanger – 2 noix de beurre au lait cru fondu - crème fraîche - poivre du moulin.



Faire fondre la levure dans le lait tiède. Verser la farine dans une terrine et y ajouter petit à petit le mélange lait + levure et le beurre fondu, ajouter ensuite l'œuf entier et le sel. Mélanger énergiquement au fouet, il ne doit pas y avoir de grumeaux. Beurrer et fariner une tourtière et y étaler la pâte. La laisser lever pendant au moins une heure dans un endroit chaud. Quand la pâte est levée, la tapisser de fines tranches de fromage et répartir sur celles-ci une bonne cuillère de crème fraîche, poivrer. Mettre au four à 180 ° C environ 10 minutes (vérifier la cuisson de la pâte avec la pointe d'un couteau) ; servir immédiatement avec un vin rouge bien charpenté.

Bon appétit ... Jean, un Ch'ti de Preixan.



# ISA et MARIE VOUS SOUHAITENT DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE



Formule découverte

**SUN INSTITUTE**<sup>®</sup>  
Diffuseur de bien-être

*Isa-Marie coiffure*  
04.68.71.03.38  
Hommes - Dames - Enfants  
Sur rendez-vous

Mardi - Mercredi - Jeudi : 8 h 30 - 12 h et 14 h - 19 h  
Vendredi : 8 h 30 - 19 h  
Samedi : 8 h 30 - 17 h  
28 rue de la Mairie - 11250 PREIXAN.

Soin coup d'éclat  
**SUN INSTITUTE**<sup>®</sup>

Vous êtes cordialement invité(e) à découvrir  
notre **Soin Bonne Mine.**

Il s'agit d'un soin à base végétale.

Votre teint sera **naturellement doré et  
nacré** comme vous le seriez 8 jours après  
un séjour aux Caraïbes.

Contrairement à un vulgaire autobronzant,  
vous ne serez en aucun cas orange ou  
marron foncé. **La lotion respecte la  
pigmentation de la peau.**

Le salon sera fermé le  
Samedi 26 Décembre 2009,  
le Samedi 2, le Mardi 5 et  
le Mercredi 6 Janvier 2010.



## CARNET

*Dernièrement, nous avons appris le décès, à l'âge de 61 ans, de l'ancien receveur des Postes de Preixan, Monsieur Favretto Christian.*

*Il était venu remplacer M. Bonail Joseph.*

*À Preixan, il eût, avec sa femme, la douleur de perdre sa fille.*

*Nous présentons à sa famille toutes nos sincères condoléances.*



## ANNONCES

### Maison à louer

29 Rue de l'église à Preixan  
2 chambres à partir du 01 janvier 2010  
Tél. 04 68 26 83 50 - 06 14 06 72 57

### Appartement à louer

1 Ruelle de la forge à Preixan  
60 m<sup>2</sup>, 2 chambres, séjour,  
cuisine au 2<sup>ème</sup> étage  
Tél. 06 83 80 86 72

### Cherche jardin à louer

Mme Sharon Kane 00 44 78 17 22 47 54  
shazaka@btopenworld.com

### GARDE D'ENFANTS

Besoin d'une assistante  
maternelle agréée ?

Mme Émilie Rouby  
a la possibilité  
de garder deux enfants  
dès janvier 2010.

06.13.32.89.27  
ou 04.68.26.98.52

Mme Marion Ortega  
a une place libre immédiatement  
pour garder un enfant.

Tél. 04 68 10 69 60

### Preixan Infos Contacts :

Merci de communiquer vos informations au plus tard le 20 de chaque mois à la Mairie,  
ou envoyez directement vos documents par courriel aux adresses suivantes :

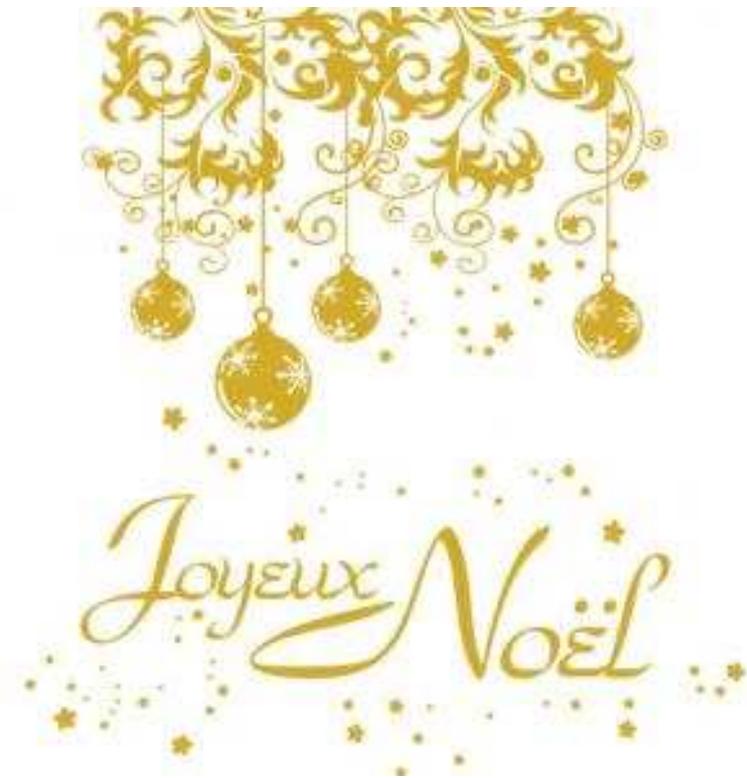
[josiane.armero@orange.fr](mailto:josiane.armero@orange.fr), [bellan.christine@wanadoo.fr](mailto:bellan.christine@wanadoo.fr) ou [patricia.dhumez@aliceadsl.fr](mailto:patricia.dhumez@aliceadsl.fr)

*Preixan Infos*, Bulletin d'informations de la commune de Preixan

**Directeur de la publication :** Daniel Barcelo, Maire

**Conception et rédaction :** Josiane Arméro, Christine Bellan, Patricia Dhumez, Marie Montahuc, Joël Vidal

**Tirage :** 300 exemplaires en photocopies couleur.



*Bonne Année 2010*

